VILLE DE SAINT JEAN DE MAURIENNE

Saint Jean

LE MAG JUILLET-AOÛT 2009

Edito

"Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite."

Henry Ford

C'est cette réussite que je tiens à saluer, la capacité à travailler ensemble, soulignée par votre participation active aux commissions citoyennes, par votre présence aux réunions de quartiers, riches de vos échanges et de la diversité des sujets exprimés, par le dynamisme de la Commission extra-municipale Culture qui s'implique depuis plusieurs mois dans la programmation culturelle et sa mise en œuvre et par la totale implication à mes côtés de la Municipalité pour tenir nos engagements et prendre en compte vos préoccupations.

Le mieux vivre ensemble doit être une réalité pour tous, décliné à tous les niveaux de la vie quotidienne.

Je vous souhaite un bel été.

Il sera marqué comme chaque année par des temps forts... qu'ils vous donnent l'occasion de vous retrouver en famille ou entre amis et de partager de bons moments.

Pierre-Marie Charvoz,
Maire

Zoom sur...
la propreté urbaine.
Tous responsables !

La propreté d'une ville et la perception qu'en ont ses habitants comme ses visiteurs dépendent d'une politique efficace à la fois de prévention et de nettoyage fréquent, rapide et organisé mais aussi et surtout du civisme de chacun.

Dans le cadre de sa politique environnementale, la commune a renforcé son action en matière de propreté urbaine. Des circuits systématiques sont organisés au quotidien pour le ramassage des dépôts sauvages et encombrants dans les quartiers.

Mais force est de constater que, malgré les efforts entrepris, l'heure est à la lutte contre la progression des incivilités.

suite p.4

SOMMAIRE

Un mois en images . . . . . p. 2
Rencontre avec le Maire sur . . . . . p. 3
Zoom sur . . . . . p. 4
Tribunes d'expression politique . . . . . p. 7
L'agenda . . . . . p. 8
En bref . . . . . p. 8

UN MOIS EN IMAGES

Fête de la Saint Jean
Prémices de la saison estivale, la Fête de la Saint Jean a ouvert les festivités. Le 26 juin, l'Espace jeunes organisait un Tremplin hip hop remporté par Selim et Grégory. Le 27 juin, la compagnie de théâtre Elixir et les porteurs de flambeaux ont embrasé la nuit.

Alain Le Ray, libérateur de la Maurienne
A voir jusqu'au 20 septembre, l'exposition consacrée à Alain Le Ray retrace le parcours d'un homme d'exception qui joua un rôle primordial dans la libération de la Maurienne. *Plus d'infos p.8.*

Le cyclotourisme pour promouvoir le territoire
Décidée à devenir le territoire par excellence du cyclotourisme, Saint-Jean-de-Maurienne accueille des courses de haut niveau. Les 19 et 21 juin, elle organisait une arrivée et un départ du Tour des Pays de Savoie, une course internationale.

Le marché, c'est aussi le mercredi !
Depuis le 15 juillet, un nouveau marché a lieu tous les mercredis matin sur la place Fodéré.
La commission citoyenne « Commerce et Artisanat » est à l'initiative de ce marché bio. Tenant à dynamiser le centre-ville, la Municipalité a entrepris toutes les démarches pour concrétiser ce projet.

Le CAM Foot à l'honneur
Lors de la mi-temps du match de foot Bastia/Nice ce 8 juillet au stade Pierre Rey, les jeunes joueurs du CAM Foot étaient à l'honneur. L'occasion de saluer leurs victoires en Championnat et Coupe de Savoie. Un doublé qui les propulse en ligue régionale.

Quartiers d'été
Le public est venu nombreux aux spectacles et concerts organisés dans le cadre des Quartiers d'été, une succession de rendez-vous culturels gratuits : danses du Costa Rica et de Russie, Orchestre d'harmonie de Vichy, cinéma en plein air… ils se poursuivent tout le mois d'août à l'initiative de la Ville soucieuse de proposer des événements de qualité aux résidents et aux touristes.

Priorité au solaire
A l'initiative de Pierre-Marie Charvoz, Maire et Conseiller général, les élus ont participé ce 29 juin à une séance de travail sur les énergies renouvelables au Conseil général de la Savoie, à Chambéry. Faisant des énergies renouvelables une action prioritaire de ce mandat, les conseillers municipaux ont souhaité en savoir davantage sur les technologies existantes, les aides possibles et l'impact économique d'un tel engagement.

Rencontre avec le Maire

sur... la redynamisation du centre ville

Quel est votre plan d'actions ?
Nous étudions la possibilité de créer une ZPPAUP* dont l'objectif est l'élaboration d'un plan de réhabilitation et de dynamisation du centre ville. Avec la Communauté de communes Cœur de Maurienne**, nous mettons en place une démarche pour l'inventaire des logements vides, accompagnée d'une analyse des causes de cette vacance et d'une recherche de solutions pour lutter contre la désertification. Pour conduire au mieux ce projet, nous regardons les expériences menées dans d'autres villes. Nous souhaitons échanger avec des élus et des techniciens afin de nous orienter vers les outils et les méthodes les mieux adaptés à notre situation.

** Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager.*
*** Hermillon, Le Châtel, Montvernier, Saint-Jean-de-Maurienne, Villargondran, Saint-Julien-Montdenis.*

Avez-vous un projet pour l'îlot du Tabellion ?
Nous avons stoppé le projet architectural de l'îlot du Tabellion, car il ne mettait pas assez en valeur le patrimoine de ce site historique et plus particulièrement la cour intérieure. Nous sommes en contact avec des partenaires et des investisseurs potentiels, privés et publics, dans la perspective de créer un lieu mixte avec du logement, des activités commerciales et culturelles.

Comment faciliter l'accès aux commerces ?
Les membres de la commission citoyenne « Signalétique – Circulation – Stationnement » ont débattu du stationnement en centre ville. La possibilité d'un stationnement gratuit est délicate car trop favorable aux véhicules « tampons ». Le passage en zone bleue de la place Fodéré permettant aux visiteurs d'accéder facilement aux commerces pourrait être une solution. A suivre…

Quel soutien apporte la Ville aux commerçants ?
Lorsque nous évoquons la densification du cœur de ville, nous entendons renforcer l'activité de ce quartier. Tout nouvel arrivant est un client potentiel pour les commerces de cette zone. D'autre part, la commission citoyenne « Commerce et Artisanat » nous a soumis de nombreuses propositions pour dynamiser le centre ville, dont la création d'un deuxième marché hebdomadaire. Une idée pertinente qui s'inscrit dans le cadre de notre politique de développement et de diversification économique. Depuis le 15 juillet, un marché bio se tient tous les mercredis matin place Fodéré. La Fête du Pain et le Marché de Noël jouent également un rôle prépondérant dans l'attractivité et la notoriété de Saint-Jean.

© Caméléon photos - Laurent Berthier

Zoom sur... la propreté urbaine

tous responsables !

La qualité de vie... derrière ces mots, des actions communes, un objectif partagé par tous : bien vivre dans nos quartiers.
Tenant à répondre au mieux à cette exigence de propreté exprimée par les habitants, la Municipalité a mis en place un plan d'actions avec des dispositifs de collecte et d'apport volontaire, de nettoyage et d'entretien.
Essentielle, la propreté repose sur le savoir-faire des agents municipaux et sur le savoir-vivre de tous. De nombreux services sont alors mis à la disposition des usagers pour qu'ils puissent eux aussi agir pour la propreté de notre ville. Dans un même temps, la collectivité a repensé l'organisation de ses services à la population et renforcé le dialogue avec le Syndicat intercommunal de ramassage et de traitement des ordures ménagères de Maurienne (SIRTOMM).

Rencontre avec…

Jean-Paul Margueron, *Maire-adjoint chargé des travaux, de l'énergie et du développement durable, des finances, de l'économie et de l'artisanat.*

Saint-Jean Mag : Que fait la Ville pour enrayer les dépôts sauvages ?
Jean-Paul Margueron : Nous sommes vigilants à la propreté des points d'apport volontaire. En plus des collectes du SIRTOMM, les agents enlèvent régulièrement les dépôts sauvages. Mais cette décision a un coût car chaque tournée mobilise trois agents et un camion. Nous avons également constaté que plus les points d'apport volontaire étaient en retrait et plus des habitants ou des entreprises étaient tentés de dissimuler leurs détritus. Actuellement nous installons des containers semi-enterrés qui ont l'avantage de mieux s'intégrer dans l'environnement urbain et de rester visibles, sans possibilité de cacher ses déchets.

SJM : L'intérêt de remplacer des bacs roulants par des containers semi-enterrés est donc esthétique ?
JPM : Pas seulement. Chaque bac semi-enterré peut contenir l'équivalent de 7 bacs roulants. Du coup le SIRTOMM peut réduire la fréquence de ses collectes de 3 à 1 par semaine. C'est moins de camions qui circulent et donc moins de pollution en ville. Cette installation améliore la propreté, l'hygiène et la sécurité puisque les déchets sont stockés sous terre. C'est moins d'odeurs, moins de sacs éventrés et moins de risques d'incendie. Et à terme, nous misons sur une réduction de 30 % des coûts de fonctionnement.

SJM : La propreté urbaine reste une préoccupation forte des habitants. Qu'entreprenez-vous pour répondre à cette attente ?
JPM : C'est également une préoccupation des élus depuis le début de ce mandat. Nous organisons des collectes autant que nécessaire. Les agents techniques municipaux interviennent au quotidien et font remonter les informations au service concerné : une poubelle pleine, des débris de verre, un dépôt sauvage, un tag… Pour améliorer la collecte des cartons réalisée par le SIRTOMM, nous mettons à la disposition des commerçants qui en font la demande un roll (chariot). Cet été nous recrutons de jeunes saisonniers et reconduisons les « chantiers petits jobs ». Ils auront pour missions d'entretenir le mobilier urbain, de désherber des sites communaux, de débroussailler des espaces naturels... nous comptons ainsi les sensibiliser au respect de leur environnement et plus particulièrement des biens publics.

SJM : Existe-t-il des limites à l'intervention de la commune ?
JPM : La commune agit pour l'intérêt général, assume la gestion des fonds publics et pallie aux incivilités. Mais l'argent et le temps investis pour faire face aux dérives constatées, seraient plus utiles à d'autres fins. C'est une question que nous devons nous poser collectivement : quelle part du budget souhaitons-nous consacrer à la collecte de nos déchets ? En amont de notre action sur le terrain, les ambassadrices du tri du SIRTOMM réalisent des campagnes d'information dans les écoles et auprès des particuliers. Hélas, cet ensemble d'actions ne suffit pas. C'est pourquoi nous envisageons de verbaliser systématiquement les contrevenants.

« Avec la nouvelle équipe municipale nous tenons à créer une relation directe avec la population. Nous sommes attentifs à apporter un service de proximité et de qualité pour tous. Et la propreté urbaine est évidemment un service que la Ville doit à ses citoyens. Pour remplir au mieux cette mission d'écoute, j'ai à mes côtés 6 élus référents dans les quartiers. Ils me font part d'améliorations possibles. C'est autant d'informations que je fais remonter aux services techniques mais également aux responsables du SIRTOMM. Par exemple, dans le cadre du remplacement des bacs roulants par des containers enterrés, nous avons proposé au SIRTOMM de compléter son plan d'implantation par quatre nouvelles adresses. Nous avons également pris des mesures pour lutter contre la prolifération et les nuisances des pigeons ».

***Georges Barbon**,*
Maire-adjoint chargé de la vie quotidienne et de l'environnement-cadre de vie.

Les premiers containers semi-enterrés ont été installés rue Clémenceau, rue Florimont Girard, rue des Ecoles et rue de l'Orme.

■ QUARTIERS PROPRES, NETTOYAGE RÉGULIER

Le service municipal Entretien extérieur, ce sont les 10 agents qui balayent et lavent les rues, déneigent les voies en hiver, vident et changent les corbeilles à papier, entretiennent les toilettes publiques, nettoient la voirie, les espaces naturels, les fontaines et les points d'apport volontaire, interviennent après une manifestation (ex. : les marchés)… Au quotidien, ils agissent pour faire de Saint-Jean-de-Maurienne une ville agréable à vivre.

Des trottoirs propres. Les trottoirs sont balayés et lavés au moins une fois par semaine dans chaque quartier, et trois fois en centre ville. Quotidiennement les détritus accumulés dans les caniveaux sont balayés et aspirés.

Des corbeilles régulièrement vidées. Les corbeilles sont collectées 1 à 6 fois par semaine dans les différents quartiers.

Du mobilier urbain entretenu. Bancs, corbeilles à papier, abords des points de collecte et édifices publics sont nettoyés régulièrement à l'aide de techniques de lavage à haute pression.

Des espaces verts soignés. Les trottoirs et voiries sont désherbés autant que nécessaire toute l'année.

■ QUARTIERS PROPRES, HABITANTS CONCERNÉS

Afin d'inciter la population à participer à la propreté de la ville, la municipalité a mis à sa disposition :

- Des corbeilles à papier.
- 15 distributeurs de sacs pour les déjections canines.
- 1 collecte hebdomadaire des déchets verts par le SIRTOMM.
- 2 collectes par mois des encombrants (hors enlèvement des dépôts sauvages).
- 18 panneaux d'affichage libre.

■ LA PROPRETÉ EN CHIFFRE

- 168 tonnes d'encombrants et de déchets au sol par an.
- 140 tonnes de déchets verts par an.

■ COMBIEN ÇA COÛTE

- Une balayeuse : 130 000 €
- Réparation de dégradations diverses depuis novembre 2008 : 6 147 € de matériel dont 2 326 € pour effacer les tags.

■ QUI FAIT QUOI ?

La commune assure le balayage, le lavage ainsi que l'entretien de la chaussée et des trottoirs, et la collecte des encombrants.

La Communauté de communes Cœur de Maurienne a la compétence « collecte et traitement des ordures ménagères ». Une mission qu'elle délègue au SIRTOMM.

Le SIRTOMM - Syndicat intercommunal de ramassage et de traitement des ordures ménagères de Maurienne assure pour les communes et les intercommunalités de Maurienne la collecte et le traitement des ordures ménagères, la gestion des déchetteries, la collecte des déchets verts et des cartons.

■ LES RISQUES EN CAS DE NON RESPECT DE LA LOI

Le dépôt d'encombrants (gros cartons, électroménagers, mobiliers…) et de déchets au sol est interdit. Plusieurs textes prévoient et répriment l'abandon de déchets sur la voie publique.

Dans la plupart des cas, l'auteur identifié sera passible d'une amende d'un montant maximum de **150 €**.

Si un véhicule est utilisé pour effectuer le dépôt, l'amende s'élèvera alors à **1 500 €** maximum, avec confiscation possible du véhicule.

Les propriétaires de chiens sont responsables de leurs animaux. En cas de déjections canines sur la voie publique, ils seront passibles d'une amende d'un montant de **35 €**.

Les déchets
Mode d'emploi

Le LUNDI : collecte des déchets verts par le SIRTOMM

- ✔ **Quand ?** De fin mars à fin novembre, une collecte spécialement prévue pour les déchets de jardin est organisée chaque lundi matin à partir de 8h.
- ✔ **Où ?** Déposez vos déchets aux points d'apport volontaire le lundi avant 8h.
- ✔ **Comment ?** Le gazon, les feuilles mortes et les plantes seront déposés dans des sacs en plastique ouverts. Les branchages seront ficelés en fagots.
- ✔ **Qui ?** Les particuliers habitant les zones pavillonnaires.
- ✔ **Pourquoi recycler ?** Les déchets sont transformés en compost.

Le JEUDI : collecte des encombrants par la Ville

- ✔ **Qu'est-ce qu'un encombrant ?** Un objet lourd ou volumineux : sommier, réfrigérateur, cuisinière, …
- ✔ **Comment s'en débarrasser ?** Vous êtes producteurs donc responsables de vos déchets. A vous de les déposer à la déchetterie.
- ✔ **Dans l'impossibilité de transporter vos encombrants ?** La Ville organise une collecte deux jeudis par mois.
- ✔ **Comment bénéficier de la collecte ?** Il suffit de s'inscrire gratuitement auprès du Centre technique municipal. Prévenus, les agents municipaux pourront organiser au mieux la collecte.
- ✔ **Quand déposer vos encombrants à collecter ?** La veille au soir de la collecte au point d'apport volontaire convenu lors de votre inscription.
- ✔ **Prochains passages ?** 17 août, 3 et 17 septembre.

Le JEUDI : collecte des cartons par le SIRTOMM

- ✔ **Pour qui ?** Les commerçants.
- ✔ **Comment bénéficier de la collecte ?** Demandez un roll (chariot) à la Ville pour stocker sur la voie publique les cartons pliés, le temps que le SIRTOMM les collecte.
- ✔ **Vous êtes un particulier, quoi faire de vos cartons ?**
  Découpez vos cartons ou pliez-les afin qu'ils rentrent dans les bacs jaunes. Pour les cartons volumineux, déposez-les à la déchetterie.
- ✔ **Pourquoi plier ses cartons ?**
  - Non pliés, il suffit de 2 à 3 cartons pour remplir un bac et provoquer un débordement.
  - Les camions de collecte peuvent se retrouver pleins avant le terme de leur tournée, ce qui implique un deuxième passage pour achever le ramassage.
- ✔ **LES CARTONS NON PLIES NE SERONT PLUS COLLECTES.**

MEDIBUS : collecte des déchets médicaux

- ✔ **Que faire des seringues et des aiguilles usagées ?**
  Les apporter au Médibus stationné sur la place de la Cathédrale 1 fois par trimestre. Ce service est gratuit pour les particuliers.
- ✔ **Comment sécuriser ces déchets ?** Utilisez un contenant fermé, hermétique et rigide (boîte en plastique ou métallique). Suite à votre premier dépôt, vous recevrez une boîte normalisée.
- ✔ **Calendrier 2009 :** les mardis 22 septembre et 15 décembre de 9h30 à 11h30.

VETEMENTS

- ✔ **Ces vêtements qui encombrent vos armoires ?**
  Une fois lavés, les déposer dans l'un des containers blancs « Relais » installés en ville ou dans ceux de la " Vêtement'tri " au 165 rue Jean Huguet ou rue des Ecoles.
- ✔ **Ces vêtements bons pour la poubelle ?**
  Les déposer dans les containers blancs « Relais ». Ils seront collectés pour être recyclés.

CONTACTS

Ville de Saint-Jean-de-Maurienne
Centre technique municipal - rue sainte Claire Deville
Tél. : 04 79 64 34 40 - www.saintjeandemaurienne.fr

SIRTOMM
- Siège social
  152 rue Clément Ratel
  Tél. : 04 79 59 92 28 - www.sirtom-maurienne.com
- La déchetterie
  Les Fontagnieux à Saint-Julien-Montdenis
  Tél. : 04 79 59 63 52
  Du lundi au samedi 8h-12h/14h-17h30

Expression des élus

Ensemble pour Saint-Jean
Expression de la majorité

Parallèlement aux temps forts de l'été placés sous le signe des loisirs et du bon temps, les principaux dossiers sur lesquels la municipalité s'est engagée continuent à avancer et nous constatons que les élus mettent à profit l'été pour préparer la rentrée.

En effet, de nombreuses réunions, contacts et démarches marquent avec un planning soutenu la détermination et la volonté de la municipalité à faire avancer de manière significative le dossier de réhabilitation du centre ville, incluant l'îlot du Tabellion ainsi que celui de l'aménagement de l'entrée Nord de la ville.

Plus que jamais et précisément sur ces enjeux majeurs toute l'équipe de «Ensemble pour Saint Jean » est soudée et engagée dans le soutien qu'elle apporte à la municipalité.

Pierre-Marie Charvoz, Claudine Assier, Cécile Balmain, Georges Barbon, Gaston Flauder, Françoise Fontaine, Christine Girard, Marie-Paule Grange, Pierre Gros, Jean-Marc Guilley, Dominique Jacon, Hafed Bejaoui, Patrick Leseurre, Jean-Paul Margueron, Georges Nagi, Rosalie Pardo, Béatrice Plaisance, Michèle Plisset, Catherine Recrosio, Jean-François Royer, Marie-Françoise Stein, Alban Trivero, Sandrine Vilar.

Saint-Jean 10 000
Expression de la minorité

Hervé Bottino, Jeanine Gippa, Philippe Rollet, Frédérique Roulet, Ghislaine Mollaret.

Ambition pour Saint Jean
Expression de la minorité

Chacun est conscient que nous devons créer un Musée OPINEL digne de ce nom. Chacun sait que le temps nous est compté. Volonté des élus… Elle existe… Désir de nombreux citoyens… Volonté de la Famille OPINEL ?… Pourtant nous n'avons pas le choix. Si rien n'est fait le Musée se créera ailleurs en Savoie… et nous aurons perdu à jamais non seulement la possibilité d'associer définitivement le nom d'OPINEL à celui de Saint-Jean-de-Maurienne, mais surtout celui d'attirer des dizaines de milliers de touristes. A nous, élus, de prouver notre capacité d'agir !

Daniel Meindre (élu sur la liste « Saint-Jean 10 000 »).

Conseil Municipal

6 JUILLET 2009

Foncier Lotissement « les Grandes Terres ».
Acquisitions et classement dans le domaine public.

Foncier Acquisition d'une parcelle rue du Parquet.

Foncier Garages de l'Orme.
Cession du lot n° 47.

Foncier Garages de l'Orme.
Cession des lots n° 4 et 10.

Travaux Captage d'eau potable de la Bettaz.

Finances Budget principal.
Décision modificative n° 1.

Finances Budget annexe de l'eau.
décision modificative n° 1.

Finances Budget annexe de l'assainissement.
décision modificative n° 2.

Finances Bilan cessions et acquisitions immobilières opérées en 2008.

Ecole de Musique Règlement intérieur.
La Direction générale des services a élaboré en lien avec le Directeur de l'école de musique et la Maire-adjointe chargée de la culture et de l'animation, un règlement intérieur qui sera mis à la disposition du public lors des prochaines inscriptions. Ce document définit : l'organisation générale de l'école de musique ; l'organisation de l'enseignement, pour les professeurs, les parents et les élèves ; les modalités d'inscription ; les règles d'utilisation des locaux ; les dispositions relatives aux responsabilités, aux assurances et aux réglementations applicables.

GRH Modifications de postes à la Police municipale.

GRH Recrutement d'un adjoint administratif saisonnier à la Direction de l'action culturelle.

GRH Recrutement d'un adjoint administratif pour besoins occasionnels au Service Séniors.

GRH Recrutement d'ASEM non titulaires dans les écoles.

Consultez la totalité des compte-rendus du Conseil municipal sur www.saintjeandemaurienne.fr.

Prochain Conseil municipal mardi 29 septembre 18h30, hôtel de ville.

AGENDA

Mardi 4 août
ORCHESTRE DES PAYS DE SAVOIE
Solstice : les quatre saisons
21h00 - Théâtre Gérard Philipe

Mercredi 5 août
TRANSMAURIENNE SYBELLES - RAID VTT
19h00 - Centre ville
Prologue nocturne.

Jeudi 6 août
FÊTE DU PAIN
Les années 1900
10h30 - Bénédiction du pain.
14h00 - Marché des artisans. jeu des commerçants, visites guidées.
16h30 - Cortège des mariés.
17h30 - Partage du pain.
19h00 - Repas et animation musicale.

Mardi 11 août
CINÉMA EN PLEIN AIR
Asterix mission Cléopâtre
21h - Place de la Cathédrale

Jeudi 13 août
FIESTA CALIENTÉ AVEC DJALEO
Concert gypsy
21h - Place de la halte-garderie

Mardi 18 août
CINÉMA EN PLEIN AIR
Rasta Rockett
21h - Stade Gavarini

Jeudi 20 août
D'ARTAGNAN
21h - Rendez-vous place de la halte-garderie
Spectacle déambulatoire par la compagnie de théâtre Daniel Gros.

ET TOUT L'ÉTÉ

Général Alain Le Ray
Un homme face à l'histoire
Exposition organisée par la Société d'histoire et d'archéologie de Maurienne.
De 10h à 12h et de 14h à 18h.
Sauf dimanche et jours fériés.
Ancien évêché
Place de la Cathédrale
Entrée libre et gratuite

Bienvenue aux vacanciers !
Un pot d'accueil organisé par l'Office de tourisme.
Tous les mardis à 18h.
Ancien évêché
Place de la Cathédrale.

Brocantes et puces
Organisées par le Groupement des acteurs économiques de Maurienne (GAEM).
Tous les jeudis de 8h à 18h.
Forum saint Antoine.

Magazine d'informations municipales
Directeur de la publication : Pierre-Marie Charvoz
Photos : Ville de Saint-Jean-de-Maurienne - www.marmotte73.fr - Caméléon photos Laurent Berthier / Rédaction : Ville de Saint-Jean-de-Maurienne
Création : Imprimerie Salomon / Impression : Imprimerie Salomon - 4 100 exemplaires - papier recyclé
Nous vous serions reconnaissants de nous signaler les éventuels dysfonctionnements de diffusion au 04 79 64 47 74 ou communication@saintjeandemaurienne.fr

EN BREF

■ **Transport pour tous !**
A l'initiative de Solid'art, les personnes à mobilité réduite ont aussi leur transport en commun : ARC.
Créé en 2007 par l'association avec le soutien du Conseil général de la Savoie et de partenaires privés, ce service permet aux personnes handicapées de bénéficier d'un accompagnement dans leurs déplacements quotidiens (courses, travail, école…) à bord d'un camion spécialement aménagé. Une trentaine de bénévoles se relayent pour assurer la qualité du service au côté du chauffeur, salarié de l'association.
Solid'art Maurienne - 04 79 83 08 13 contact@solidart.net.

■ **Une aide personnalisée en cas de canicule**
Dans le cadre du plan canicule, la Ville propose aux personnes âgées ou fragiles de se faire connaître auprès des services sociaux afin de bénéficier d'une assistance en cas d'alerte.
Elles bénéficieront alors d'un accompagnement et d'un suivi tout au long de la crise. *Pour plus d'information, contactez le Centre communal d'action sociale (CCAS) au 04 79 83 58 40.*

■ **Les ateliers nationaux du vivre-ensemble et de la fraternité**
Fin octobre, Saint-Jean-de-Maurienne accueillera la première édition des ateliers nationaux du vivre-ensemble et de la fraternité. Organisés en partenariat avec la Fédération départementale des maires de Savoie et en lien avec le Conseil général de la Savoie, ces ateliers porteront sur le développement des solidarités de voisinage et du bénévolat. Faisant du lien social la toute première priorité de ses politiques, la Ville tenait à recevoir ces rencontres où élus, personnels et acteurs associatifs viendront croiser leurs regards et leurs expériences.

■ **Quel nom pour la salle de répétition d'orchestre ?**
Après l'ancien lycée Louis Armand puis la salle Pré Copet, la Lyre mauriennaise et les nombreux groupes de l'école municipale de musique disposeront dès septembre d'un lieu adapté pour leurs répétitions. Achevée cet été, la salle de répétition d'orchestre sera inaugurée le 26 septembre et portera le nom d'Auguste Bozon, président honoraire de la Lyre mauriennaise et membre fondateur de l'école de musique.